



Paris, le 25 JUIN 2026

Mesdames et Messieurs les maires de France,

Notre pays traverse depuis plusieurs jours un épisode caniculaire exceptionnel par son intensité, son étendue et sa durée.

Dans chacune de vos communes, vous êtes en première ligne. Vous mobilisez vos services, vos centres communaux d'action sociale, vos policiers municipaux, vos agents techniques, vos établissements publics et vos réseaux associatifs. Vous ouvrez des lieux rafraîchis. Vous adaptez les horaires. Vous appelez les personnes isolées. Vous prenez, souvent dans l'urgence, des décisions difficiles.

Au nom du Gouvernement, je veux vous en remercier.

La gestion des phénomènes climatiques repose d'abord sur la puissance publique. Sur ce sujet, il n'y a pas l'État d'un côté et les communes de l'autre. Nous sommes dans le même bateau. L'efficacité repose sur la confiance entre les maires et les préfets, sur la connaissance du terrain et sur la capacité à prendre rapidement les bonnes décisions au bon endroit.

La Fête de la musique en a donné un exemple concret. Le Gouvernement a fait le choix de ne pas imposer une règle uniforme depuis Paris. Selon la situation locale, les manifestations ont été maintenues, adaptées, déplacées ou annulées. Des restrictions particulières ont été décidées lorsque la protection de la population l'exigeait. Cette doctrine était la bonne : faire confiance aux acteurs locaux et au bon sens. Malgré des conditions particulièrement difficiles, les festivités se sont déroulées sans incident majeur.

Je veux aussi être très clair face à ceux qui, depuis quelques jours, se transforment en inspecteurs des travaux finis et expliquent que la puissance publique n'aurait rien fait pour adapter le pays au changement climatique.

C'est faux.

Je suis moi-même un élu municipal et départemental. Je sais ce qui a été accompli depuis plus de dix ans par une nouvelle génération de maires, de présidents d'intercommunalité, de département et de région. Des écoles ont été rénovées. Des cours ont été végétalisées. Des espaces publics ont été désimperméabilisés. Des plans de prévention ont été renforcés. Des réseaux d'eau ont été modernisés. Des établissements accueillant des personnes fragiles ont été adaptés.

Dire que rien n'a été fait revient à nier le travail de milliers d'élus et d'agents publics. Cela revient à nier la mobilisation des agents de l'État, de ses opérateurs et des collectivités.

Mais prétendre que tout est réglé serait tout aussi faux.

On ne rattrape pas trente années de retard en quelques exercices budgétaires, et le bon sens commande de le reconnaître. Adapter un hôpital, une école, une maison de retraite, un réseau électrique ou un centre-ville prend du temps : ce sont des réalités concrètes que chacun peut comprendre.

**La vérité est donc simple et exigeante à la fois : beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire, et nous devons désormais aller plus vite, avec méthode et pragmatisme.**

Je vous propose de coordonner notre action sur les priorités suivantes.

### **1/ Notre première responsabilité reste de protéger les personnes les plus fragiles.**

Depuis le drame de 2003, notre pays a profondément renforcé la protection des résidents des établissements pour personnes âgées. Tous les EHPAD disposent d'un espace collectif rafraîchi. Les plans de gestion de crise, les procédures d'hydratation et la surveillance des résidents sont désormais généralisés. Environ 10 % des établissements disposent également de chambres climatisées. Ces progrès sont réels. Ils expliquent que les EHPAD soient aujourd'hui mieux préparés qu'ils ne l'étaient il y a vingt-trois ans.

Nous devons rester extrêmement vigilants, **mais la principale fragilité se trouve désormais avant tout au domicile de celles et ceux qui vivent seuls**, parfois sans famille à proximité, sans accompagnement régulier et sans avoir demandé leur inscription sur le registre communal des personnes vulnérables.

Cela doit être à ce stade notre préoccupation majeure. Vous connaissez cette difficulté : les personnes les plus isolées sont souvent les plus difficiles à identifier.

**C'est pourquoi j'ai demandé au Gouvernement d'organiser, avec le groupe La Poste, une mobilisation exceptionnelle en proposant les services de son réseau de facteurs en appui des communes qui le souhaitent.**

Les facteurs, par leur tournée quotidienne, sont souvent les seuls à avoir un contact régulier avec des personnes âgées ou isolées. Ils pourront au cours de leurs tournées, effectuer des visites de repérage, susciter l'inscription sur les fichiers des personnes vulnérables, rappeler les gestes de prévention, détecter une situation préoccupante et transmettre une alerte aux services compétents. Une attention particulière sera accordée aux communes rurales et périurbaines, dans lesquelles les services municipaux disposent parfois de moins de moyens et où le facteur demeure l'un des derniers professionnels à se rendre quotidiennement au contact de l'ensemble des domiciles des habitants.

Cette mobilisation pourra permettre de prendre contact avec plusieurs centaines de milliers de personnes en une semaine. Elle ne remplacera jamais l'action des maires, des CCAS, des associations ou des professionnels de santé. Elle viendra la compléter, en utilisant l'un des réseaux de proximité les plus denses de notre pays.

## **2/ Nous devons ensuite garantir que notre système de santé tienne dans la durée.**

Depuis la crise sanitaire, la priorité a d'abord été donnée aux femmes et aux hommes qui font vivre l'hôpital et les EHPAD. Le Ségur de la santé représente un effort inédit de 31 milliards d'euros. Très concrètement, **pour 100 euros supplémentaires investis dans la santé, près de 40 euros ont été consacrés à la revalorisation salariale des soignants, 35 euros aux bâtiments – dont environ 6 euros pour la ventilation et la climatisation –, 10 euros au numérique, 5 euros aux équipements médicaux et 10 euros au désendettement des hôpitaux.**

Cet effort était indispensable. Il est considérable. Il a permis de réparer une partie des fragilités accumulées pendant des années et de redonner des perspectives à notre système de soins. Mais il a aussi un coût, et il explique en grande partie le niveau actuel du déficit de la Sécurité sociale. Il faut avoir l'honnêteté de le dire : les mêmes qui dénoncent aujourd'hui ce déficit sont souvent ceux qui affirment, dans le même temps, que rien n'aurait été fait pour l'hôpital et les soignants.

Depuis 2020, plus de 750 opérations de reconstruction ou de réhabilitation ont été engagées, représentant environ 60 % du parc hospitalier public. Dans les établissements rénovés ou reconstruits, les secteurs les plus sensibles, notamment les blocs opératoires, les réanimations, les soins intensifs, les urgences, l'imagerie et les pharmacies hospitalières, sont équipés de systèmes de climatisation. Des solutions de rafraîchissement adaptées sont également installées dans les autres espaces.

Ces investissements prennent du temps. Il faut concevoir les projets, maintenir les services ouverts pendant les travaux, respecter les exigences sanitaires et mobiliser des entreprises capables de les réaliser. Mais ils produisent déjà des résultats et ils doivent maintenant être accélérés.

La ministre de la Santé a annoncé hier le déblocage d'une enveloppe de 100 M€ pour faire face aux besoins urgents de rafraîchissement des services hospitaliers les plus exposés. Les chefs d'établissements publics et privés de santé sont invités à procéder sans délai à la location ou à l'achat du matériel d'appoint (climatiseurs, ventilateurs) dont ils auraient besoin afin d'éviter la fermeture de services. Le fonds destiné à l'amélioration de la qualité dans les EHPAD, doté de 100 millions d'euros, pourra également être prioritairement mobilisé pour ces dépenses.

Les décisions seront prises au plus près des territoires, car les directeurs d'établissement, les soignants, les agences régionales de santé, les départements et les élus connaissent mieux que quiconque les besoins locaux. Nous devons éviter de perdre du temps dans une bureaucratie inutile : j'ai expressément demandé que vous soyez associés à ces décisions.

Dans le cadre du plan d'investissement hospitalier de 6 milliards d'euros prévu entre 2026 et 2035, l'enveloppe consacrée à la rénovation énergétique sera doublée pour atteindre 600 millions d'euros. Elle permettra de développer la climatisation ou les solutions de rafraîchissement dans les hôpitaux et de rénover les façades, les protections solaires et l'isolation nécessaires à leur efficacité.

Le Gouvernement proposera également aux conseils départementaux de travailler à un plan d'investissement partagé sur dix ans pour les EHPAD. Notre objectif est simple : à l'issue de la prochaine décennie, aucun de nos aînés ne devra plus souffrir de la chaleur dans sa chambre.

Cette politique d'investissement doit aller de pair avec le renforcement de la médecine de proximité. Le déploiement de France Santé doit permettre à chaque Français d'obtenir une réponse médicale à moins de trente minutes de son domicile et, lorsque cela est nécessaire, un rendez-vous dans les quarante-huit heures. Plus notre organisation de proximité sera solide, moins l'hôpital supportera seul la pression des crises sanitaires et climatiques.

J'aurai prochainement l'occasion de présenter de nouvelles décisions sur la santé et l'accompagnement du vieillissement de la population.

### **3/ Il nous faut enfin préparer le pays aux prochaines décennies.**

L'adaptation au changement climatique ne peut pas se résumer à une succession de crédits ouverts après chaque crise. Elle exige des priorités claires. Si notre pays connaît aujourd'hui un déficit public, c'est précisément parce que nous consacrons déjà des moyens importants à ces politiques. **La question n'est donc pas seulement de savoir combien nous dépensons, mais dans quel ordre et pour quels résultats**, et comment des économies ailleurs peuvent aussi permettre de financer ces investissements essentiels.

Le patrimoine scolaire en est un bon exemple. Depuis des décennies, les écoles relèvent de la responsabilité des communes, les collèges de celle des départements, et les lycées de celle des régions. C'est le cœur même de la décentralisation : personne ne peut le découvrir cette semaine. Une partie importante de ces bâtiments a été construite à une époque où la priorité était de se protéger du froid, sans anticiper des périodes répétées de très forte chaleur.

Il ne s'agit pas de montrer du doigt les collectivités. Il s'agit de regarder la réalité en face : notre génération actuelle d'élus locaux devra conduire un effort majeur de rénovation du bâti scolaire, après des années de sous-investissement collectif.

L'État sera à vos côtés. Les préfets, les sous-préfets et les services de l'Éducation nationale vous aideront à identifier les établissements prioritaires et les travaux les plus utiles. Le Fonds vert et le programme ÉduRénov permettront de financer l'ingénierie, l'isolation, les protections solaires, la ventilation, la végétalisation des cours et, lorsque cela est nécessaire, des solutions performantes de rafraîchissement. Les ministres préciseront rapidement tout cela par circulaire.

Nous poursuivrons en parallèle un effort de simplification des procédures, pour aller plus vite et réduire les délais qui freinent encore trop souvent les projets. Le Gouvernement continuera dans cette voie, malgré les critiques et les oppositions, parfois portées par ceux-là mêmes qui reprochent ensuite à la puissance publique de ne pas agir assez rapidement lorsque nous voulons accélérer.

Nous devons enfin **assumer un débat de bon sens sur la climatisation.**

La climatisation ne doit être ni un tabou idéologique ni une réponse automatique. Elle doit être utilisée là où elle protège réellement les personnes, avec des équipements efficaces, correctement dimensionnés et alimentés par notre électricité décarbonée.

C'est précisément tout l'enjeu du plan d'électrification. Certains s'en sont moqués pendant la récente crise des carburants. Ils avaient tort. L'électrification nous permettra de réduire notre dépendance au pétrole et au gaz. Elle concerne le chauffage, les transports, l'industrie,

l'agriculture et, naturellement, le rafraîchissement des bâtiments. D'ailleurs, notre leader national de l'électricité décarbonée, EDF, consacre une enveloppe de 40 millions d'investissement pour contribuer à la climatisation des écoles.

La France dispose d'une électricité parmi les plus décarbonées d'Europe. Nous devons aller jusqu'au bout de cet avantage, en développant la production, les réseaux et les usages, plutôt que de continuer à importer massivement des énergies fossiles.

**L'adaptation suppose aussi de modifier progressivement notre organisation collective.** Les horaires de certains travaux, les manifestations sportives, les événements culturels, les examens scolaires et l'utilisation des bâtiments publics devront pouvoir être adaptés lorsque les températures l'exigent. J'ai demandé aux ministres concernés de préparer, avec les collectivités, les organisateurs et les partenaires sociaux, des règles plus prévisibles pour les prochains épisodes. Nous ne devons pas improviser à chaque alerte ce que nous pouvons organiser à l'avance.

Cette transformation ne se fera pas depuis Paris contre les territoires. Elle se fera avec vous, en donnant davantage de responsabilités aux préfets et aux élus locaux, en faisant confiance à ceux qui connaissent le terrain et en concentrant les moyens publics sur les investissements réellement prioritaires.

Face au changement climatique, la lucidité interdit l'inaction. Mais elle interdit aussi les procès faciles et les caricatures.

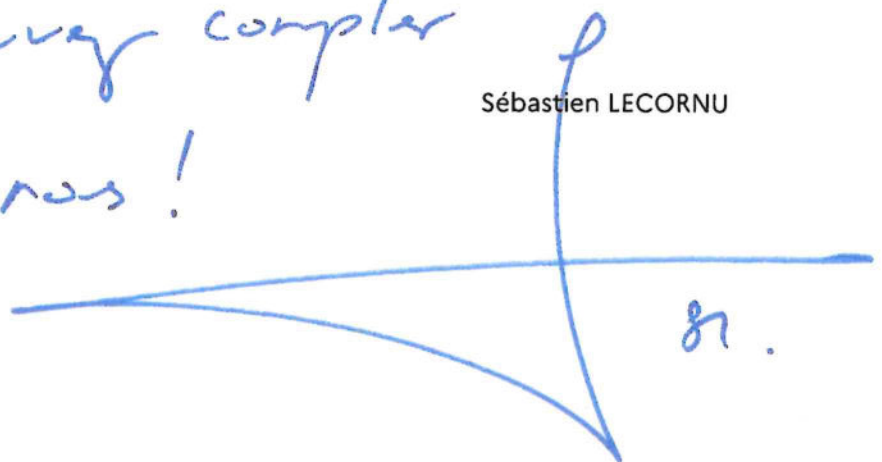
La puissance publique agit. Elle doit encore accélérer. Elle y parviendra si l'État et les collectivités restent unis, si nous assumons ensemble les choix nécessaires.

Vous pouvez compter sur la mobilisation totale du Gouvernement et des services de l'État.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les maires de France, à l'expression de ma haute considération.

*Vous pouvez compter  
sur nous !*

Sébastien LECORNU



*SL*